



HAUTS-DE-SEINE

Nicolas SARKOSY

- 1 412 000 hab. -

Sobriété énergétique : de petits gestes pour de grandes économies

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a délibéré en 2003 l'élaboration d'un Agenda 21, dans un souci d'exemplarité, d'innovation et d'attractivité du territoire. Un état des lieux très complet du territoire, « Le choix du développement durable », a été présenté en janvier 2005 et identifie 6 principes d'actions : la solidarité, la prévention, l'accessibilité, les ressources, la participation et l'organisation. La lutte contre le changement climatique est un des 4 axes retenus pour le plan d'actions.

L'approche globale de développement durable

Le Plan d'actions de l'Agenda 21 des Hauts-de-Seine s'est fixé 4 axes majeurs :

- Protéger la biodiversité,
- agir contre le changement climatique,
- promouvoir l'égalité des chances,
- favoriser la santé environnementale.

Une instance de concertation a été créée pour élaborer ce 1^{er} plan d'actions avec le Conseil Général : le Conseil de Développement Durable. Composé de 48 membres répartis en 4 collèges¹, il formule des recommandations et des propositions d'actions pour chacun des axes retenus.

L'axe Climat a été fortement investi en 2005, avec l'adoption de mesures sur la consommation énergétique des bâtiments et les modes de déplacements. Un programme d'actions exhaustif est en cours d'élaboration (adoption en juin 2006). L'objectif est de « montrer la voie », de prévenir les risques et d'anticiper les réglementations à venir. Pour rédiger ce programme d'actions et évaluer l'efficacité des actions déjà mises en œuvre, le Conseil Général s'est appuyé sur la réalisation d'un Bilan Carbone®, d'audits énergétiques des 92 collèges et bâtiments municipaux et d'études sur les véhicules propres et la gestion des déchets d'activité.

Un tableau de bord de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du programme, constitué d'une batterie d'indicateurs, est en cours d'élaboration avec l'ensemble des services.

Pour sensibiliser les agents au changement climatique, le Conseil Général a organisé en octobre 2005 une opération intitulée « sobriété énergétique : de petits gestes pour de grandes économies ». L'objectif est triple :

- Réduire les consommations énergétiques des bâtiments administratifs (potentiel de 7% d'économie selon les audits),
- permettre aux agents de réaliser des économies chez eux,
- former les agents pour accompagner les foyers en difficulté dans la maîtrise des consommations.

L'opération s'est traduite par :

- Une évaluation en continu des consommations électriques sur deux bâtiments administratifs,
- une exposition « la maison économe » et « le bureau économe », avec une animation quotidienne permettant aux agents de gagner des ampoules fluo compactes,
- une formation des agents des services sociaux,
- la création d'une identité visuelle et de plusieurs supports de communication.

¹ 4 collèges composent le C2D : des élus (7 conseillers généraux, 5 représentants de municipalités), des acteurs sociaux professionnels (5 représentants des employeurs et des entreprises, 5 représentants des organisations de salariés), des experts, des personnes, des représentants des institutions, et des associations.

Les acquis effectifs

Opération « sobriété énergétique » :

- 800 bureaux concernés
- 3% d'économie d'énergie sur l'éclairage et la bureautique, sur les deux bâtiments instrumentés, ce qui correspondrait à une économie de 64Mwh/an et 3,5 t eq d'émissions de CO2 évitées par an
- 300 quiz renseignés, donc 300 ampoules fluo compactes distribuées aux agents (36 t eqCO₂ évités)
- Formation de 157 agents au changement climatique et à la maîtrise de l'énergie et de 74 agents pour conseiller les foyers en difficulté en matière d'économie d'énergie
- Elaboration d'un « pack sobriété énergétique » pour les collectivités territoriales (instruments de mesures, communication, exposition bureau économe).

Agir contre le changement climatique :

- Renouvellement progressif du parc automobile avec des véhicules propres (100% en 2012). Actuellement 11 véhicules GPL et 9 scooters électriques ont été acquis
- Prolongement des tramways T1 et T2, création du tramway « Châtillon-Viroflay », prolongement des lignes de métro n°4 et n°13, aménagement de 9 nouvelles voies de bus en site propre sur les routes avant 2010 (18 à terme)
- Mise à disposition de vélos dans les parcs pendant les week-ends (une quarantaine de vélos)
- Adoption d'une charte pour la Haute Qualité Environnementale le 17 décembre 2004 (appliquée à toute nouvelle construction et/ou réhabilitation) et une dizaine de projets en cours de réalisation : Collèges Gustave Eiffel à Clichy, le 4^e Collège d'Issy les Moulineaux, Henri Bergson à Garches
- Organisation d'un concours HQE en 2004 pour les villes et les bailleurs sociaux, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92), l'ARENE et l'ADEME. 18 projets ont été financés
- Création d'une promenade « verte » avec à terme 491 kilomètres de parcours buissonniers
- Aménagement d'une promenade « bleue » le long des berges de Seine : grande opération de réhabilitation et acquisition de terrains en bord de Seine par le Département. Elle permettra à tous les habitants des Hauts-de-Seine d'avoir accès à moins de 15 minutes à pied à un espace naturel

Commentaires :

Contact : Julien DUVIGNACQ, Chef de projet Plan Climat Territorial - 01 47 29 38 68